



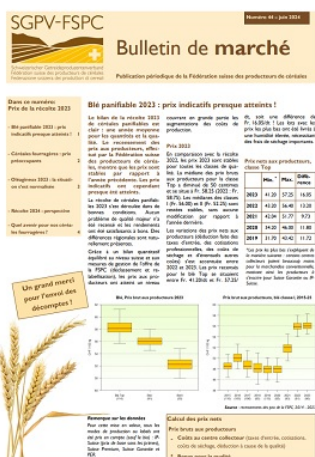
Nous avons le plaisir de vous faire parvenir la Newsletter de la FSPC, dans laquelle les thèmes suivants sont présentés :

- Bulletin de marché du mois de juin 2024 : prix aux producteurs de la récolte 2023
- Colza et tournesol de la récolte 2025 : un potentiel à utiliser !
- Prix indicatifs 2024 – résultats des négociations
- Droits de douane pour les céréales panifiables et fourragères au 1er juillet 2024
- Importations de céréales : état de situation
- Initiative sur la biodiversité : la campagne est lancée
- Pain Suisse : Découvrez le véritable artisanat suisse !

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Si vous ne désirez plus recevoir notre Newsletter, vous pouvez vous désinscrire avec le lien ci-dessous.

Bulletin de marché de juin 2024



Découvrez notre [Bulletin de marché](#) sur les prix finaux de la récolte 2023. Les prix indicatifs pour les céréales panifiables ont quasiment été atteints, ce qui est réjouissant. Pour les céréales fourragères, la situation reste tendue et le manque de rentabilité risque d'avoir un impact négatif sur les semis de l'automne 2024.

Colza et tournesol de la récolte 2025 : un potentiel à utiliser



Les producteurs de colza, tournesol et soja déjà inscrits ont reçu les quantités souhaitées pour la récolte 2025. Comme les quantités-cible n'ont pas encore été atteintes pour ces trois cultures, les producteurs intéressés à cultiver des oléagineux ou à augmenter leurs surfaces peuvent s'adresser à Agrosolution.

Les prix de la récolte 2024 devraient se situer légèrement en-dessus de ceux de la récolte 2023, ce qui est satisfaisant et devrait encourager les producteurs à augmenter les surfaces.

Le supplément pour le colza HOLL a été augmenté de Fr. 1.-/dt dès la récolte 2024.

Selon l'analyse de la FSPC, le colza reste une culture financièrement intéressante malgré les fluctuations de rendement et la gestion exigeante des ravageurs. D'autres inscriptions et extensions de surfaces sont possibles via Agrosolution jusqu'à ce que la quantité cible soit atteinte.

[Lien Agrosolution](#)

Plus d'infos sur le [communiqué de presse](#)

Prix indicatifs 2024 – résultat des négociations

Les prix indicatifs des céréales panifiables de la récolte 2024 ont été négociés le 10 juin 2024.

Pour le blé panifiable, une analyse détaillée de la situation du marché, des

attentes des producteurs, des coûts de production ainsi que des nouvelles mesures relatives aux trajectoires de réduction ont permis une augmentation de Fr. 1.50/dt pour toutes les classes de qualité. Le blé Top atteint ainsi Fr. 60.-/dt !

Pour les céréales fourragères, les négociations n'ont malheureusement pas permis de trouver un compromis au sein de la filière. La commercialisation de la récolte 2024 se fera par conséquent sans prix indicatif. La rentabilité des céréales fourragères est actuellement insuffisante et l'effet sur les surfaces est maintenant visible, avec une baisse de 5'100 hectares entre les récoltes 2023 et 2024 (diminution de 800 ha de blé fourrager, 3'200 ha d'orge, 500 ha d'avoine, 600 ha de triticale).

Droits de douane pour les céréales panifiables et fourragères



Les protections à la frontières valables dès le 1er juillet 2024 pour les céréales panifiables et fourragères peuvent être consultées sur notre site internet.

Pour les panifiables, il n'y a aucun changement dans les droits de douane. Les prix à l'importation se situent aux alentours de 50 francs par 100 kilos.

Pour les céréales fourragères, la situation internationale reste très volatile, notamment en raison des estimations de récolte difficiles à réaliser cette année. L'augmentation des droits de douane au 1er juillet était par conséquent nécessaire et devrait donner des bases relativement bonnes pour le début de la commercialisation de la récolte 2024.

Importations de céréales : état de situation

Pour les panifiables, 40'000 tonnes du contingent d'importation ont été libérées. Ces 40'000 tonnes ont été importées avant la récolte. Au vu de ces importations et des stocks disponibles avant récolte, la transition devrait pouvoir se faire sans problème. Une analyse du bilan quantitatif définitif sera effectué par swiss granum en septembre-octobre.

Pour les fourragères, les importations sont pour le moment sous contrôle, selon les statistiques disponibles (jusqu'à fin mai). Les quantités importées sont dans les moyennes.

Initiative sur la biodiversité



La campagne contre l'initiative sur la biodiversité est maintenant lancée. La votation aura lieu le 22 septembre et les prochaines semaines seront décisives.

Un site internet pour contrer cette initiative est en ligne : <https://initiativebiodiversite-non.ch/>

Le site internet de l'Union suisse des paysans fournit énormément d'informations pour préparer la campagne (<https://www.sbv-usp.ch/fr/voici-ce-que-font-les-paysans-pour-promouvoir-la-biodiversite>). Les chambres cantonales d'agriculture pourront aiguiller les personnes intéressées à participer activement à la campagne.

Pain Suisse : Découvrez le véritable artisanat suisse !



La boulangerie Fuchs à Zermatt mise entièrement sur l'artisanat suisse traditionnel.

Outre le label Pain suisse et le logo AOP pour le pain de seigle valaisan, la boulangerie envoie un signal fort de qualité et de régionalité. Son propriétaire

Philipp Fuchs souligne l'importance des aliments produits en Suisse.
En savoir plus : [Artisanat 100% zermattois](#)



Schweizerischer Getreideproduzentenverband
Fédération suisse des producteurs de céréales
Belpstrasse 26 | CH - 3007 Bern
Phone: 031 381 72 03 | info@fspc.ch

[Newsletter abmelden](#)